

## Recherches sociographiques



Judith LÉGARÉ et Andrée DEMERS (dirs), *L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthode. Actes du 59e Congrès de l'ACSALF*

Normand Péladeau

Volume 36, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056949ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056949ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Péladeau, N. (1995). Compte rendu de [Judith LÉGARÉ et Andrée DEMERS (dirs), *L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthode. Actes du 59e Congrès de l'ACSALF*]. *Recherches sociographiques*, 36(1), 196–199.  
<https://doi.org/10.7202/056949ar>

plus influencés par les conceptions théorisantes du droit civil comme les États-Unis se sont révélés très nettement supérieurs.

Outre l'étude passionnante de la protection du droit à l'image dans les divers pays abordés, ce livre permet aussi, indirectement, de souligner l'importance d'une réflexion sur les notions essentielles du droit et donc de la doctrine si méprisée en Grande-Bretagne.

Mireille D. CASTELLI

*Faculté de droit,  
Université Laval.*

---

Judith LÉGARÉ et Andrée DEMERS (dirs), *L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes. Actes du 59<sup>e</sup> Congrès de l'ACSALF*, Montréal, Éditions du Méridien, 1993, 372 p.

*L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes* regroupe les actes du 59<sup>e</sup> congrès de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française. À l'instar de maints autres, cet ouvrage comporte une grande diversité d'articles qui sont ou des réflexions critiques sur la pratique de l'évaluation et sur les méthodes de recherches ou des exemples d'application dans une diversité de contextes tels que l'éducation, la santé mentale, la formation du personnel, l'environnement, etc. Et comme dans tout congrès, la qualité des textes, leur intérêt et leur pertinence pour le praticien en évaluation varient considérablement.

Le premier texte signé Ellen CORIN souligne à juste titre la nécessité d'élargir la perspective traditionnelle adoptée par beaucoup d'évaluateurs et de tenir compte de paramètres autres que ceux définis par le système lui-même. À partir d'exemples touchant la politique en santé mentale, elle montre l'importance d'adopter une perspective plus globale sur le programme évalué et ce, autant pour la définition des objectifs de l'évaluation, l'identification des effets de l'intervention que pour l'attribution des résultats observés aux activités du programme en question. L'auteure souligne par la suite la contribution possible des sciences sociales à ce dépassement en démontrant, à l'aide de plusieurs exemples de recherches, la contribution d'une approche anthropologique des problèmes.

Dans un article de facture plus théorique, Pierre-Gerlier FOREST discute du rapport entre l'évaluation, vue comme un outil de gestion, et l'administration du secteur public. Pour ce faire, il adopte comme cadre de référence la sociologie des systèmes d'action de PARSONS.

Le texte d'Eleanor CHELIMSKI offre, quant à lui, ce qui me semble une perspective beaucoup plus réaliste de la pratique quotidienne de l'évaluation dans le secteur public. À partir de son expérience à la direction du Program Evaluation and Methodology Division du U.S. General Accounting Office, l'auteure illustre bien la coexistence parfois difficile des évaluateurs, des agences exécutives et des décideurs politiques dont les objectifs diffèrent à bien des égards. Elle montre comment la position délicate dans laquelle se retrouve l'évaluateur l'oblige à faire preuve d'une extrême rigueur. Elle discute également de la difficile intégration de la fonction évaluative à la pratique politique ainsi que de l'importance de conserver une indépendance à l'égard des dirigeants politiques afin d'assurer l'intégrité de l'évaluation, mais également la pertinence des questions soumises à l'évaluation.

Le texte de Jean Marc BERNARD sur la fonction de l'évaluation au sein du ministère de la Santé fait en partie écho au texte précédent en s'interrogeant sur la position délicate de l'évaluation par rapport au contrôle de l'État, d'une part, et à la population, d'autre part. Il souligne l'ambiguïté de cette situation tout en affirmant l'importance qu'il en soit ainsi pour assurer la crédibilité de l'évaluation. Il reconnaît cependant les contraintes liées à une évaluation à l'interne quant aux questions pouvant être étudiées et à la nécessité qui en résulte d'une pluralité des sources d'évaluation.

À partir de l'expérience d'une évaluation de programmes subventionnés d'éducation populaire, Richard FOURNIER présente la logique de fonctionnement d'un programme informatique d'analyse de contenu qui s'appuie sur le modèle ANOPEP (analyse organique de la variabilité en évaluant des proportions) pour ensuite amorcer une discussion épistémologique sur le statut de la connaissance. En dépit des intentions de l'auteur, la nature très technique de la présentation ainsi que le caractère pointu de ses préoccupations épistémologiques ne réussiront sans doute pas à intéresser les praticiens en évaluation et encore moins les intervenants sociaux.

Dans un texte sur la formation professionnelle des ingénieurs, Chantale HÉTU démontre l'importance d'analyser la culture organisationnelle et l'utilité, pour ce faire, d'adopter une démarche qualitative. Elle discute par la suite des avantages et inconvénients associés à différentes stratégies de cueillette ainsi que des précautions à prendre pour assurer la validité des données recueillies. Elle souligne à juste titre l'influence de l'état des relations entre les individus et les groupes au sein de l'organisation sur le contenu des informations recueillies. Cette discussion des biais de cueillette auxquels font face les évaluateurs de tradition qualitative, biais qui ne sont pas étrangers non plus aux stratégies plus quantitatives, constitue une démonstration de la manière dont les méthodes qualitatives peuvent s'inscrire dans une démarche rigoureuse propre à assurer la validité des informations recueillies.

La présentation de Mireille LÉVESQUE sur les stratégies de recherche en éducation constitue, selon moi, une tentative maladroite de concilier les approches qualitative et quantitative. Reprenant la thèse éculée de l'opposition entre deux grands paradigmes —thèse le plus souvent avancée par les défenseurs de l'approche qualitative—, l'auteure dresse un portrait simpliste, quasi manichéen des pratiques évaluatives où la recherche qualitative se pose comme panacée aux lacunes du quantitatif. Il devient dès lors difficile de suivre l'auteure dans ses conclusions où elle souligne l'importance d'une collaboration entre ces deux grands types de recherche apparemment complémentaires. Non pas que je sois en désaccord avec les conclusions de l'auteure, bien au contraire, mais la justification d'une telle complémentarité requiert l'abandon de la dichotomisation qui ne fait que polariser le débat.

À partir de l'évaluation d'un programme de soutien pour personnes s'occupant à domicile d'une personne âgée en perte d'autonomie, Jean Pierre LAVOIE, Andrée DEMERS et Aline DRAPEAU s'interrogent à juste titre sur la pertinence des questions posées et sur les choix méthodologiques. Faute d'avoir pu obtenir des résultats concordant avec les objectifs et la littérature existante, ils remettent en cause l'utilisation du modèle quasi expérimental qui ne permettrait pas, selon eux, de saisir le processus de changement introduit par l'intervention et demeurerait conséquemment inapte à expliquer les phénomènes en cours. Les auteurs laissent entendre qu'une partie de la solution résiderait dans l'adoption d'une approche de nature plus anthropologique qui ferait une place plus importante aux perceptions des

acteurs concernés par l'évaluation. La démonstration apparaît cependant insuffisante et les conclusions trop hâtives.

À cet égard, le texte de François BÉLAND, Claude BEAUDOIN et Brigitte MAHEUX, tout en reconnaissant les limites des devis quasi expérimentaux, propose une solution qui infirme en partie les conclusions du texte précédent tout en demeurant dans le cadre de la recherche quantitative. Les auteurs y exposent comment l'apport d'une approche orientée vers la théorie associée à une stratégie d'analyse du cheminement causal permet, à l'intérieur même d'un devis quasi expérimental, d'étudier le processus de changement en cours. Ils font, d'un même souffle, la démonstration qu'il est possible et même souhaitable d'intégrer différents modèles théoriques issus du milieu de l'intervention autant que des sciences sociales. Il ne faudrait cependant pas voir dans ce texte une présentation exhaustive de l'approche développée par CHEN, puisque les auteurs se concentrent sur un aspect bien précis touchant l'évaluation d'impact au moyen d'analyses causales.

Le texte de Raymond MASSÉ sur la fétichisation des méthodes en évaluation s'avère en fait une offensive en règle contre les approches quantitatives. On y retrouve un inventaire exhaustif et fort bien illustré des critiques des pratiques de recherches réalisées sous l'enseigne du quantitatif. Si on peut débattre de la justesse de certaines affirmations, plusieurs critiques soulevées semblent fort justifiées et mériteraient d'être considérées sérieusement par de nombreux chercheurs et évaluateurs. Malheureusement, le ton pamphlétaire rebutera le plus conciliant et ne réussira à convaincre que les convertis à l'idée d'une supériorité de l'approche qualitative. Il est regrettable que les propos de l'auteur, aussi justes peuvent-ils être, soient autant desservis par leur forme.

Le texte de Denis ALLARD constitue une excellente présentation de la technique développée par GUBA et LINCOLN qu'ils ont qualifié d'évaluation de quatrième génération. L'exposé est d'autant plus réussi que l'auteur est parvenu à bien faire ressortir des travaux de Guba et Lincoln l'aspect méthodologique en l'isolant des positions épistémologiques et des commentaires polémiques qui caractérisent leurs ouvrages. Cette présentation est suivie d'une réflexion intéressante sur les conditions d'application d'une telle méthode, et qui ne manquera pas de susciter de vives discussions. Ainsi, l'auteur constate que l'application de la méthode de la quatrième génération nécessite, au même titre que l'application de devis expérimentaux classiques, des conditions organisationnelles rarement présentes dans les milieux évalués. Il soulève également l'idée que la popularité de ce nouveau courant d'évaluation pourrait en fait s'inscrire dans un mouvement récent en gestion où l'objectif serait d'assurer la mobilisation de l'ensemble des acteurs par l'établissement d'un consensus commun. Si certains peuvent mettre en doute qu'il s'agisse là d'un des principaux facteurs ayant favorisé l'apparition de l'évaluation de quatrième génération, ou contribué à sa popularité, on ne peut rejeter du revers de la main la proposition qu'il pourrait bien s'agir d'une des conséquences possibles de son application.

La présentation d'Andrée DEMERS portant sur l'évaluation de l'implantation d'un programme de repas communautaires à l'intérieur d'un complexe d'habitations à loyer modique constitue une démonstration fort édifiante de l'apport d'une analyse stratégique à l'étude de l'implantation de programmes innovateurs. Ce texte fait bien ressortir comment la nature d'un programme d'intervention résulte souvent d'une série d'éléments historiques et de compromis entre groupes d'acteurs qui éloignent inexorablement le programme des objectifs fixés au départ. Cela soulève également toute la difficulté pour un évaluateur externe d'identifier et de comprendre cet écart entre les objectifs officiels et l'implantation réelle du programme d'intervention. Bien que l'auteure ne décrive que très peu la méthode et le cadre

d'analyse utilisés, elle réussit à bien souligner l'importance de considérer la dimension historique des relations entre les groupes d'acteurs et à inciter le lecteur à en savoir davantage sur la façon de procéder à une analyse stratégique.

Camille LIMOGES discute de l'éthique dans le contexte de l'évaluation sociale des technologies en se référant aux positions de KANT et d'ARISTOTE. Cependant, l'auteur ne réussit pas, selon moi, à démontrer la pertinence de telles considérations philosophiques.

Discutant de l'évaluation environnementale dans le dossier énergétique au Québec, André BEAUCHAMP rappelle l'importance de la consultation publique comme moyen pour mettre à jour et relativiser les positions éthiques et les choix de valeurs des chercheurs. Le débat public permettrait selon lui de faire ressortir la relativité des savoirs et des choix sociaux et politiques des experts scientifiques. L'auteur conclut que la consultation publique réintroduirait « l'éthique dans le champ du technique ». Cependant, il n'aborde que très succinctement les risques éthiques pouvant résulter d'un tel processus qui ouvre toute grande la porte à l'intervention politique de groupes d'intérêt dans le processus de recherche. Pour illustrer un tel effet pervers, on peut évoquer l'intervention des groupes d'activistes conservateurs aux États-Unis, laquelle a entraîné l'interruption de l'American Teen Study, une recherche épidémiologique nationale sur les comportements à risques des adolescents. Selon ces groupes, une telle étude risquait d'aller à l'encontre des efforts visant à décourager les relations sexuelles chez les adolescents. Dans ce cas, le débat public a effectivement permis de révéler et relativiser les savoirs et les valeurs des chercheurs, mais il est loin d'être évident qu'on en soit arrivé à une solution plus éthique.

Le dernier texte signé Gilles MARTEL, Michèle LAVOIE et Yvon BONNEVILLE, est en fait la présentation d'un sondage effectué auprès d'étudiants universitaires sur le contrôle social des technologies et sur leur préférence pour un type de contrôle démocratique, technocratique ou autocratique. Cette étude me semble présenter peu d'intérêt pour les personnes intéressées à l'évaluation, d'autant plus qu'il s'agit d'un sondage sur échantillon fortuit dont les conclusions s'avèrent facilement prévisibles.

En résumé, si l'ouvrage traduit bien les multiples facettes de la pratique de l'évaluation et les différents points de vue, l'hétérogénéité des contenus, des méthodes présentées et des questionnements font de cet ouvrage un ensemble qui manque de cohérence. En contrepartie, cette diversité permettra sans doute à chaque lecteur d'y trouver des éléments qui sauront l'intéresser. Une autre limite importante tient à ce que plusieurs auteurs ne semblent pas au fait de l'abondante littérature américaine sur l'évaluation. Plusieurs préoccupations contemporaines telles que l'utilisation des données d'évaluation, le lien nécessaire entre la nature de l'évaluation et le contexte du programme, ou encore la place de la théorie dans l'évaluation ne sont que très peu présentées dans cet ouvrage. Certains y verront la manifestation d'une vision distincte de la pratique de l'évaluation, d'autres un isolement culturel ou disciplinaire. Le peu de programmes universitaires spécialisés de formation à la pratique de l'évaluation n'est sans doute pas étranger à cette situation.

Normand PÉLADEAU

*Unité de recherche psychosociale,  
Centre de recherche de l'Hôpital Douglas.*